

e technique

Thème	« La Réforme de la Réglementation des Marchés Publics instituée par le Décret Présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 »
Date	les 17 & 18 Novembre 2015
Lieu	Ecole Supérieure Algérienne des Affaires (ESAA).
Coût	<ul style="list-style-type: none"> - 40.000,00 DA TTC (Chèque) pour les deux jours - 40.400 DA TTC (Espèces).
Objectifs	<p>Permettre aux participants de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'esprit de la réforme et de comprendre sa portée • Etre capables, agissant des EPE, de repérer les nouvelles règles transposables dans leurs procédures internes de passation des marchés.
Public concerné	<p>Le séminaire s'adresse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à toute personne concernée par la préparation, la passation et l'exécution des marchés publics, agissant soit pour le compte d'un service contractant, d'un partenaire cocontractant ou d'un sous-traitant ou d'un tiers intervenant (banque, établissement financier, compagnie d'assurances, ...) - aux cadres des entreprises publiques, ou des sociétés mixtes disposant de procédures de passation inspirées de la réglementation des marchés. - Avocats et conseils
Animateurs	Mrs LALLEM ET SABRI : Experts formateurs certifiés dans le domaine des marchés public, co-auteurs du « Guide des Marchés Publics ».